

**COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL**

**EN DATE DU 23 Avril 2014**

L'an deux mille quatorze, le 23 Avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 5 Mars, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Etaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire

ROCREE Roselyne, DUHAMEL Agnès, ALLORGE Hervé, BOUCHER Martial, DANIEL Sandrine, DAUBE François, FAUCHER Laurent, QUERUEL Geneviève, ROHEE Nathalie.

Absent excusé : LEMOUCHE Francis qui donne pouvoir à DAUBE François

Secrétaire de Séance : ALLORGE Hervé

Ouverture de séance à 20h30 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une modification doit être apportée sur le compte rendu du 12 mars 2014, concernant le vote du compte administratif 2013.

**Vote du Compte Administratif et Compte de Gestion 2013 :**

Après présentation des documents budgétaires de l'exercice écoulé, le Conseil Municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion 2013.

Voici l'extrait du compte rendu :

**Fonctionnement :**

Recettes : 293 399.77 €

Dépenses : 128 187.13 €

Excédent : 165 212.64 €

**Investissement :**

Recettes : 102 378.99 €

Dépenses : 149 225.34 €

Déficit : 46 846.35 €

**EXCEDENT 2013: 118 366.29 €**

Suite à l'explication du résultat, le conseil vote à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion.

**Affectation du résultat :**

- L'excédent de fonctionnement de 118 367 € est inscrit au chapitre 002 compte 110
- Le déficit d'investissement de 46 846 € est inscrit au chapitre 10 compte 1068.

Monsieur le Maire donne le résultat de l'exercice 2013 :

**Fonctionnement :**

Recettes : 293 399.77 €

Dépenses : 128 187.13 €

Excédent : 165 212.64 €

**Investissement :**

Recettes : 102 378.99 €

Dépenses : 36 178.34 €

Excédent : 66 200.65 €

**EXCEDENT TOTAL DE 2013: 231 413.29 €**

Monsieur le Maire informe qu'il y a des restes à réaliser en dépenses d'investissement à reporter en 2014, ces restes à réaliser correspondent aux travaux prévus dans l'année mais non effectués ou mandatés, la somme des restes à réaliser s'élève à 113 047 €.

**L'Affectation du résultat de 2013 est le suivant:**

- L'excédent de fonctionnement de 118 363.29 € est inscrit au chapitre 002 compte 110
- L'excédent d'investissement de 66200.65 € est inscrit au chapitre 001 compte 001
- Le déficit d'investissement de 46 846.35 € est inscrit au chapitre 10 compte 1068.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces modifications.

**1. VOTE DU BUDGET 2014.**

Le Conseil Municipal, après avoir étudié, article après article le projet de budget primitif, vote le budget 2014 à l'unanimité, arrêté comme suit :

- Recettes et dépenses de fonctionnement : 243 926 €
- Recettes et dépenses d'investissement : 165 962 € (dont 113 047 € de reste à réaliser de 2013).

Participation aux syndicats et subventions : SITS: 2 050 €, SIVOS Bacquepuis/Bérengeville 2010: 39 016 €, CCAS : 2 000 €, Croix Rouge du Neubourg: 80 €, Monuments et Sites de l'Eure : 32 €, Coopérative scolaire 300 €, Prévention routière 30 €, Kiosque de Quittebeuf : 30 €, Sporting club foot Quittebeuf 50 €. CFAIE Val de Reuil 30 €, CFA du BTP Evreux : 30 €.

**2. VOTE DU TAUX D'INDEMNITES DES ELUS :**

Monsieur le Maire précise que suite aux élections du Maire et des Adjointes qui ont eu lieu le 4 Avril dernier, et dans le cadre du vote du budget le Conseil Municipal doit voter le taux d'indemnité des élus.

Le Maire soumet au vote le taux d'indemnité du Maire à 17 % : 10 voix pour et 1 abstention.

Le Maire soumet au vote le taux d'indemnité des adjoints à 6.60 % : 9 voix pour et 2 abstentions.

**3. VOTE DES TAUX DES QUATRE TAXES :**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, aucune augmentation par rapport à 2013:

Taxe d'habitation : 13.04 %

Taxe foncière propriétés bâties : 12.15 %

Taxe foncière propriétés non bâties : 34.42 %

Cotisation foncière des entreprises : 12.34 %

**4. DELEGATION DU CONSEIL AU MAIRE :**

Monsieur le Maire informe qu'une délibération doit être prise pour une bonne gestion administrative et courante des affaires municipales.

Le Conseil Municipal donne à l'unanimité délégation au Maire dans les domaines suivant :

- 1° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 2° De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- 3° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 4° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- 5° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite du 10 000 € par sinistre.

Les délégations consenties en application du présent article prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du conseil municipal.

## **5. LISTE ET VIE DES COMMISSIONS:**

Suite la réunion du 4 Avril 2014, les membres du conseil municipal ont établi la liste des différentes commissions municipales. Cette liste est approuvée à l'unanimité :

**Travaux et entretiens des chemins :** LHERMEROULT Patrick, ALLORGE Hervé, LEMOUCHE Francis, DAUBE François, FAUCHER Laurent, DUHAMEL Agnès

Gestion de la forêt : FAUCHER Laurent, LEMOUCHE Francis.

**Finances :** LHERMEROULT Patrick, DAUBE François, BOUCHER Martial, DANIEL Sandrine

**CCAS :** DUHAMEL Agnès, QUERUEL Geneviève, ROCREE Roselyne, ROHEE Nathalie

**Urbanisme :** LHERMEROULT Patrick, DANIEL Sandrine, FAUCHER Laurent, ROCREE Roselyne, DUHAMEL Agnès

**Communication :** LHERMEROULT Patrick, ROHEE Nathalie, BOUCHER Martial, QUERUEL Geneviève, ROCREE Roselyne

**Salle des fêtes :** QUERUEL Geneviève, LEMOUCHE Francis, DUHAMEL Agnès

**Appel d'offres :**

ROCREE Roselyne Titulaire DUHAMEL Agnès Suppléante

ALLORGE Hervé Titulaire QUERUEL Geneviève Suppléante

DAUBE François Titulaire LEMOUCHE Francis Suppléant

**Commission des fêtes :** LHERMEROULT Patrick, DUHAMEL Agnès, QUERUEL Geneviève, DANIEL Sandrine, DAUBE François, LEMOUCHE Francis, ROHEE Nathalie

**Fleurissement :** ROHEE Nathalie, ROCREE Roselyne, DUHAMEL Agnès, QUERUEL Geneviève, DANIEL Sandrine, ALLORGE Hervé

Le SICOSSE : Monsieur WALLART est Président, Mesdames DURANTON et JAMES sont vice-présidente.

Le SIVOS : lors de la première réunion il a été abordé le problème du bus et de la réforme des rythmes scolaires.

Concernant la Communauté de Communes du Pays du Neubourg : Monsieur LEGENDRE est Président. La communauté ouvre la possibilité à deux membres du conseil municipal de chaque commune de siéger au sein des commissions sans avoir le droit de vote. Madame QUERUEL Geneviève souhaite s'inscrire à la Commission solidarité. Monsieur DAUBE François souhaite faire parti de la commission voirie ou de l'aménagement du territoire.

## **6. QUESTIONS DIVERSES:**

La Commission communication se réunit le 26 avril pour travailler sur le bulletin.

La Commission travaux se réunit le 12 Mai.

Les élections Européennes auront lieu le 25 Mai 2014, voir pour la tenue des permanences.

Le Terrain Multisports est en fonctionnement depuis 8 jours. Il serait préférable pour des raisons de sécurité de sécuriser les abords en plaçant des clôtures et une barrière pompiers afin de limiter l'accès aux personnes et non aux véhicules. L'installation d'une poubelle est prévue.

Une convention d'utilisation de notre terrain pourra être établie avec l'école sous la responsabilité du corps enseignant.

Monsieur SINAËVE demande s'il est possible de faire quelque chose pour sa clôture au niveau du carrefour du Mesnil Péan. Après discussion, la commune n'a pas beaucoup de possibilité.

La séance est levée à 00h00

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick LHERMEROULT

HERMEROULT Patrick	ROCREE Roselyne	DUHAMEL Agnès	ALLORGE Hervé
BOUCHER Martial	DANEL Sandrine	DAUBE François	FAUCHER Laurent
LEBOUCHER Francis pv à Monsieur DAUBE	QUERUEL Geneviève	ROHEE Nathalie	